



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59532>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-59532**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-35279

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 07/04/2026

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SMICOTOM

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 25330070100021

**Ville :** SAINT LAURENT MEDOC

**Code postal :** 33112

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Collecte sélective en bacs, évacuation et traitement des déchets ménagers produits sur le centre naturiste EURONAT (Grayan et l'Hôpital)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90511200

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché concerne la collecte sélective en bac de 2 fractions de déchets ménagers produits sur le centre EURONAT ainsi que leur évacuation jusqu'aux installations de traitement et leur traitement. Le centre est présenté comme le plus vaste village naturiste en France : sur une superficie de 335 ha de pinèdes bordée par une côte sablonneuse de 1,5 kilomètre de long (dont deux plages surveillées), il abrite 28 commerces, un centre de thalassothérapie, 1 400 emplacements de camping-caravaning ainsi qu'un nombre équivalent de logements en dur, sous la forme de bungalows, chalets et mobil-homes. La collecte des déchets s'effectuera à l'intérieur du centre sur des voies privées. Cette prestation concerne uniquement la partie propriétaire, soit environ 1250 chalets qui financent le service via la Taxe d'Enlèvements des Ordures Ménagères TEOM. En aucun cas, les déchets provenant d'activités économiques type camping ou commerces devront être pris en charge et financés par ce marché.

**Critères d'attribution :** Technique: 40% Prix: 60 %

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le marché a été attribué à la société CDR LACROIX le 12/06/2026 (date de signature du marché). Le dossier est consultable sur place au siège administratif du syndicat au 20 ZA à 33 112 Saint-Laurent-Médoc.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026**